

Concerné-e-s : Personnel Graines de Bambin

Personnes de référence : Directrice de crèche -
Gestionnaire RH

ANNEXE 10 – Attestation du nombre de kilomètres Domicile – Lieu de travail

Nom et prénom :

Adresse :

Localité :

Je soussignée, déclare me rendre régulièrement au travail par

(Préciser le(s) moyen(s) de locomotion)

Sur une distance de km (aller)

Je m'engage à signaler toute modification de moyen ou de distance de transport immédiatement à mon employeuse.

Fait à

Date et signature

Accord de la responsable et signature



Graines de bambin
45 rue Joseph Wauters, 5580 Jemelle
direction.grainesdebambin@arsouilles.be
Tél. 0497 44 53 73 | BE59 0689 5298 6126
ONE 240 60 50 69 331
du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30

Les Arsouilles ASBL
21 Rue Edouard Dinot, 5590 Ciney
Tél. 083 21 35 92 | www.arsouilles.be
BE 0418 415 042 | RPM Dinant
IBAN BE46 7965 1413 5936

